



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

restructuration

Question écrite n° 1545

Texte de la question

M. Christophe Bouillon attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la stratégie industrielle du groupe Legrand, et plus particulièrement sur Legrand Normandie. La direction a récemment présenté un projet de concentration de ses activités en Seine-Maritime sur deux usines contre trois aujourd'hui, avec donc la fermeture du site de Montville qui emploie 130 salariés. Ces derniers seront redéployés vers les deux autres sites seinomarins, celui de Malaunay et celui de Fontaine-le-Bourg. Ce transfert est envisagé pour la fin de l'année 2012. La direction argue de la baisse d'activité en Europe depuis 2009. L'objectif poursuivi visant à retrouver de la compétitivité pour développer des volumes en direction de l'Inde, du Brésil, de la Chine, de la Russie ou l'Indonésie. Les représentants des salariés sont très inquiets de cette décision. En effet, il n'y a aucune visibilité à court terme de la stratégie du groupe pour le pôle normand. Ainsi, en 2007, Legrand Normandie avait déjà vu la fermeture du site de Brachy. Maintenant c'est le site de Montville. Les syndicats craignent que d'ici quatre ou cinq ans le site malaunaysien soit à son tour concerné, au regard de la faible valeur ajoutée des produits fabriqués sur ce site, et la concurrence des pays émergents sur les produits sortant de cette usine. Le sentiment est grandissant de constater que le groupe Legrand vide petit à petit les sites seinomarins avec l'arrêt de certaines fabrications, sans apporter de nouveaux produits sur ces sites. La direction semble accompagner la fermeture de son usine de Montville en rapatriant de Hongrie une production qui y avait été délocalisée il y a quelques années, mais qui souffre d'un manque de qualité. Depuis l'acquisition du groupe Legrand par le consortium constitué principalement de Wendel Investissement et de KKR, la rentabilité des actionnaires semble prendre le pas. Le groupe investit pourtant et consacre 5 % de son chiffre d'affaires à la R et D. Legrand est un groupe solide, avec de bons résultats, son chiffre d'affaires a augmenté de 9,2 % entre 2010 et 2011. Aussi, alors que la Seine-Maritime est fortement fragilisée ces derniers mois dans son outil industriel, il lui demande de peser sur le groupe Legrand pour que celui-ci s'appuie dans sa stratégie de développement sur les sites seinomarins, en y déployant à court terme de nouvelles productions issues de sa R et D, pour pérenniser l'activité, et mettre à profit le savoir-faire des employés des sites de Fontaine-le-Bourg et Malaunay.

Texte de la réponse

Le groupe Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Il représente 33 000 collaborateurs dont 6 400 en France et un chiffre d'affaires de 4,25 milliards d'euros (2011) à 77 % réalisé hors de France. Implanté dans plus de 70 pays et commercialisant ses produits dans près de 180 pays, le groupe est positionné sur un marché mondialisé en croissance. La transition énergétique en France et dans le monde lui ouvrent des perspectives considérables. Le maintien et le développement de sa base industrielle et d'innovation française est donc un impératif national. L'adaptation de son offre de production vers des produits et solutions à forte valeur ajoutée peut, à cet égard, constituer une stratégie légitime à condition de préserver l'emploi existant et d'en créer de nouveaux sur des métiers plus qualifiés. Depuis 2008, Legrand Normandie subit un recul important de ses volumes de vente. L'équipement de production, réparti sur les trois sites de Fontaine-le-Bourg, Montville et Malaunay dans la vallée de Cailly, est présenté par l'industriel comme

surdimensionné et non compétitif pour sa gamme de produits génériques. Le groupe a donc engagé un projet d'adaptation dans le but d'améliorer structurellement sa compétitivité et de pérenniser ses activités. Ce projet nommé « Performance » doit lui permettre de reconquérir ses parts de marchés en rendant ses produits plus attractifs. Ce projet, annoncé le 11 janvier 2012, repose sur le transfert des activités de Montville sur les sites de Malaunay et de Fontaine-le-Bourg localisés à proximité. Legrand compte investir 4 millions d'euros pour reconfigurer et optimiser l'outil industriel de ces deux usines. Ce projet vise également, en s'appuyant sur le savoir-faire des salariés, à spécialiser les sites de Malaunay et Fontaine-le-Bourg, qui ont vocation à devenir respectivement des pôles de référence pour le métal et l'injection. Le groupe a engagé le dialogue social en janvier 2012. Au 27 juillet dernier, l'ensemble des instances représentatives de l'entreprise avait été consulté. Selon l'industriel, l'ensemble des salariés seront redéployés sur les deux sites de Malaunay et de Fontaine-Le-Bourg et bénéficieront d'un accompagnement individualisé en cas d'évolution de leurs postes ou de leurs métiers. Les conséquences sociales directes de ce redéploiement seraient dès lors limitées compte tenu de la proximité des trois sites normands permettant aux salariés du site de Montville de se rendre facilement sur leur nouveau lieu de travail (distance inférieure à 10 km). Legrand Normandie envisage de recruter de nouveaux salariés sur les sites de Malaunay et de Fontaine-Le-Bourg pour compenser une partie des départs naturels et tenir compte de l'organisation de la production. Il est prévu, en effet, de ré-internaliser une production d'équipements actuellement localisée en Hongrie. Le Gouvernement reste mobilisé sur ce dossier comme pour toutes les situations mettant en jeu la pérennité et l'évolution de notre tissu industriel. Les inquiétudes exprimées par les salariés de Legrand Normandie doivent être entendues par l'employeur et prises en compte dans ses mesures d'accompagnement. Il a donc été demandé au préfet de région et à ses services de rester mobilisés pour s'assurer que le groupe de travail respecte ses engagements.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Bouillon](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1545

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juillet 2012](#), page 4485

Réponse publiée au JO le : [5 février 2013](#), page 1373